

Image not found or type unknown



Mariage mixte franco-marocain

Par **samia1983**, le **03/09/2011** à **17:40**

Bonjour à tous,

J'ai besoin d'un conseil concernant ma situation, en fait je suis marocaine mariée à un français non musulman, nous avons fait le mariage civil en France, qui est évidemment pas reconnu au Maroc.

Je souhaite me rendre toute seule au Maroc bientôt pour voir ma famille, la question que je me pose est ce que le fait de présenter ma carte de séjour à la douane avec le nom signalé de mon époux, et mon nom de jeune fille sur le passeport marocain me posera un problème ou pas?

Est-ce qu'il y a des gens qui ont vécu de près ou de loin cette situation?

Merci pour vos conseils.

Par **Domil**, le **03/09/2011** à **17:56**

Il faut demander dans un forum juridique marocain